3.70	- n	n.m
N°:	Libellé	IND
PC1	Plan de situation du terrain [Art. R 431-7 a) du code de l'urbanisme]	A
PC2	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme]	
PC2 a	Plan de masse des constructions	В
PC2 b	Plan de masse des constructions - cotations postes	В
PC2 c.1	Plan de masse des constructions - fond topographie	В
PC2 c.2	plan de masse des constructions - fond topographie - avant travaux	A
PC2 d.1	Plan de masse des constructions - fond photo	В
PC2 d.2	Plan de masse des constructions - fond photo - avant travaux	A
PC2 e	Plan de masse des constructions - zoom entrée	A
PC3	Plan en coupe du terrain et de la construction [Art. R. 431-10 b) du code de l'urbanisme]	
PC3 a	Plan en coupe du terrain et de la construction - Coupe A-A'	A
PC3 b	Plan en coupe du terrain et de la construction - Coupe B-B'	A
РС3 с	Plan en coupe du terrain et de la construction - Coupe C-C'	A
PC3 d	Plan en coupe du terrain et de la construction - Coupe D-D'	A
PC3 e	Plan en coupe du terrain et de la construction - Coupe E-E'	A
PC5	Plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 a) du code de l'urbanisme]	
PC5 a	Plan des structures photovoltaïques sur structures pieux	A
PC5 b	Plan des façades et toiture du poste de livraison	A
PC5 c	Plan des façades et toiture des postes de conversion	A
PC5 d	Plan en élévation du portail	A
PC5 e	Plan en élévation de la clôture	A

NO.	ГΑ
-----	----

Atelier MG
Sarl au capital de 4000 €
1300 av. A. Einstein - 34000 Montpellier Tél : 04 67 17 99 13 - Fax : 04 67 17 70 93 Siren : 790 696 846 - Ordre Architectes : S15945

MAITRE D'OUVRAGE

ENGIE PV CHAUVON

215, rue Samuel Morse • Le Triade II 34000MONTPELLIER

MAITRE D'OEUVRE



- Direction de la construction

"Le Triade II"
Parc d'Activités MillénAire II
215 rue Samuel Morse - CS 20756
34967 MONTPELLIER Cedex2
Tel: 04.99.52.64.70. Fax: 04.99.54.64.71

OPERATION

Centrale photovoltaïque de Chauvon Thorigné d'Anjou 49220

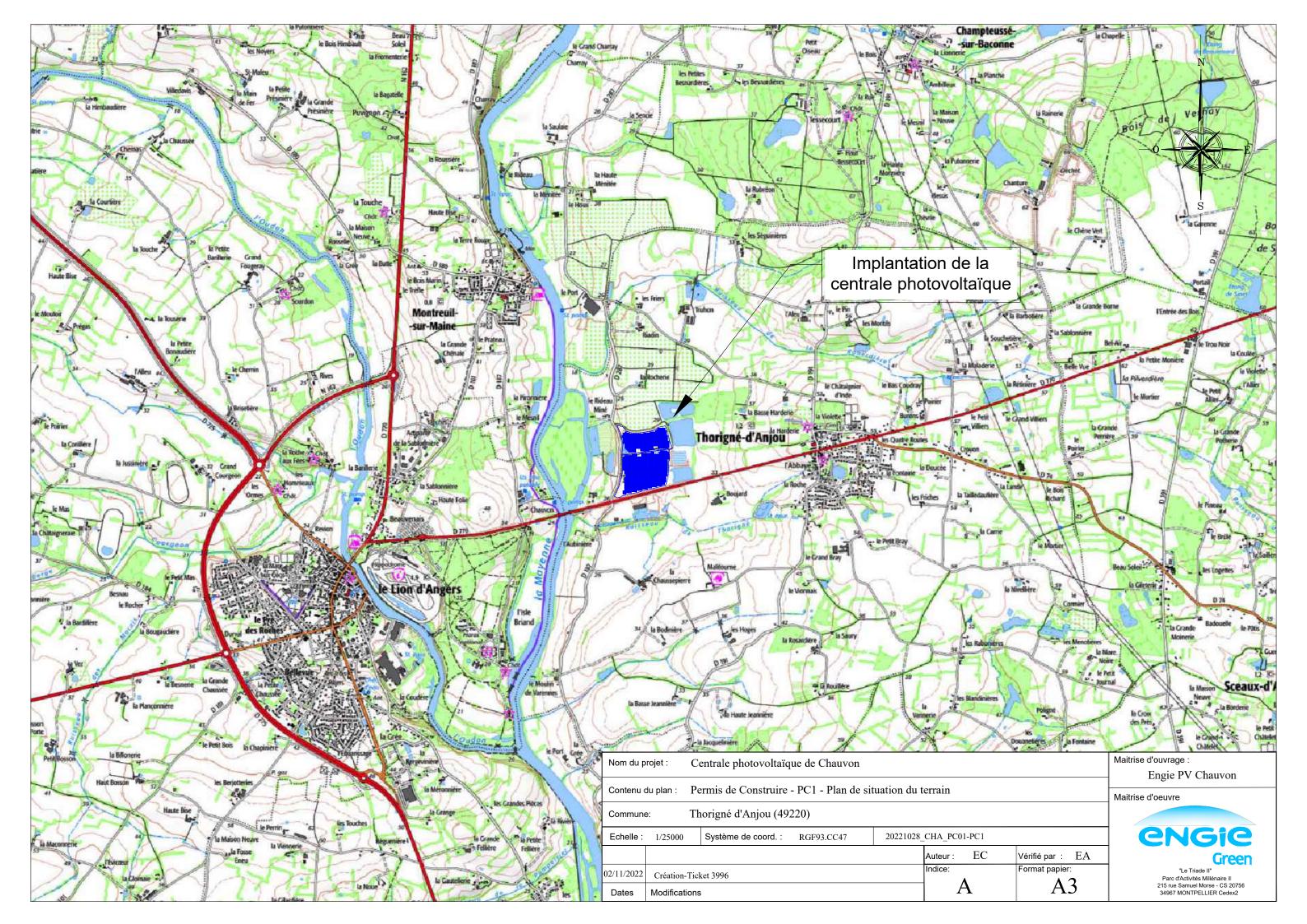
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

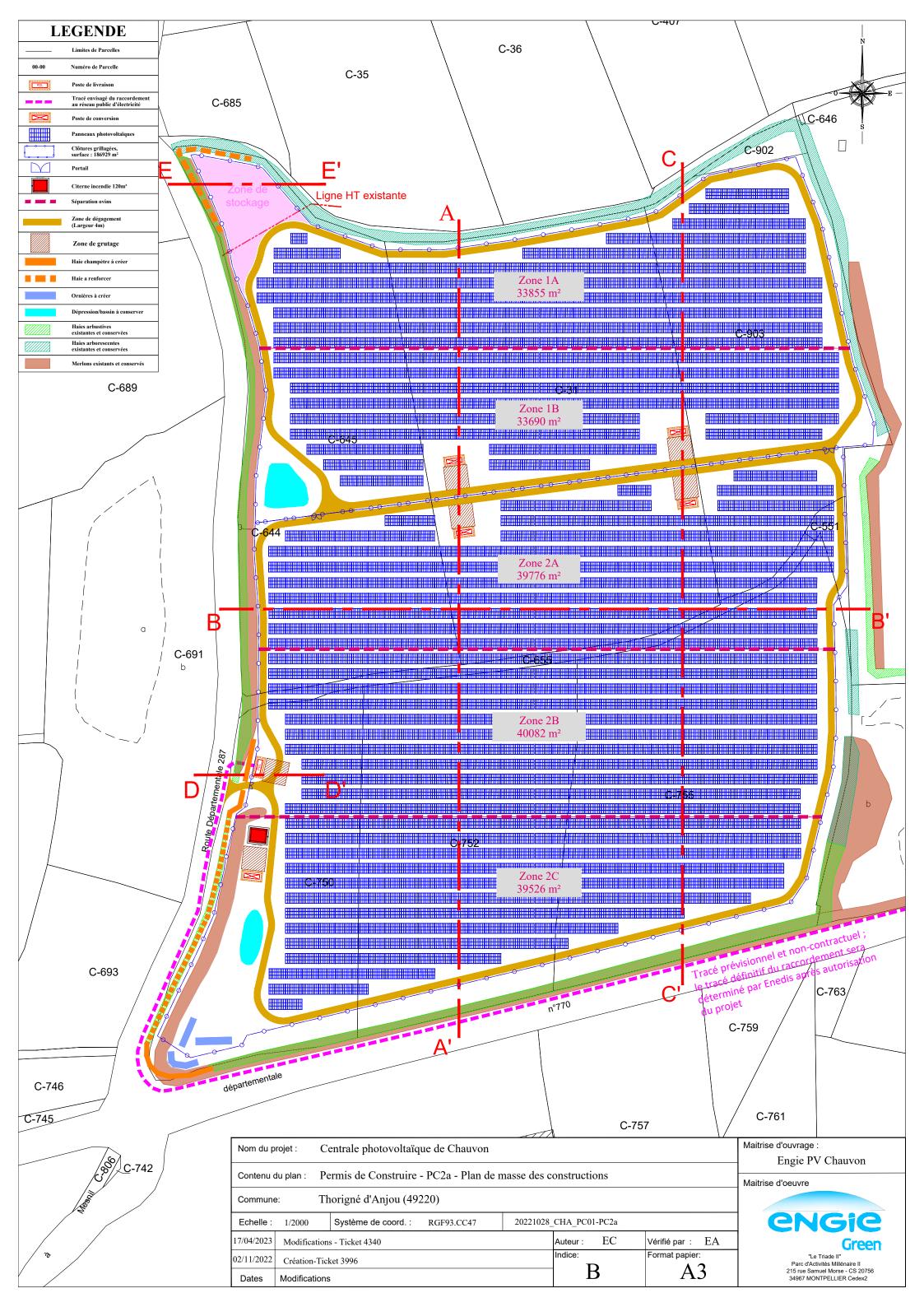
VISA M. D'OUVRAGE	VISA M. D'OEUVRE	VISA ENTREPRISE
Docusigned by: Yannick Raymond 199CAF7BEDE14B1		

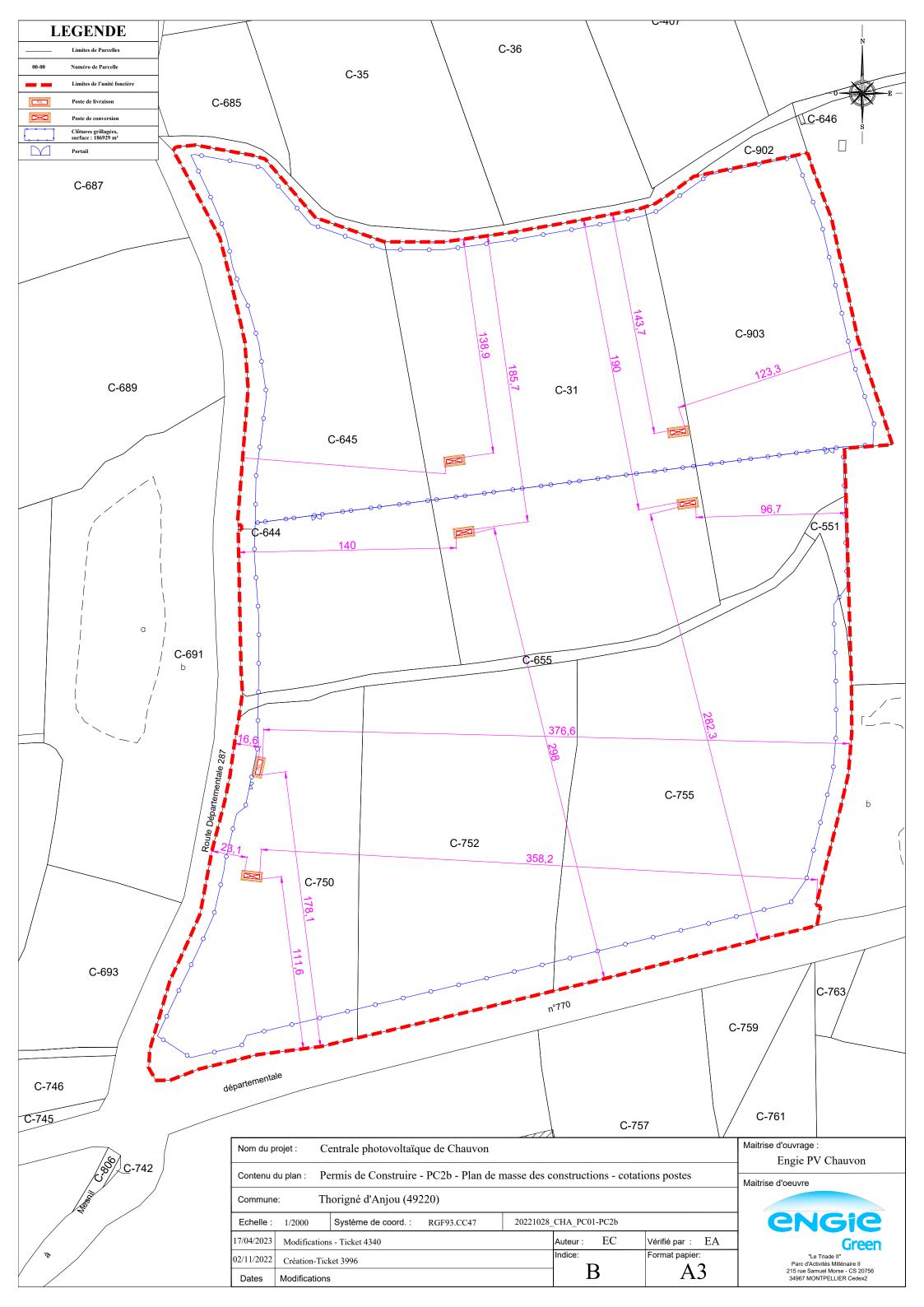
DC	INDICE
PC	В
CI	HA

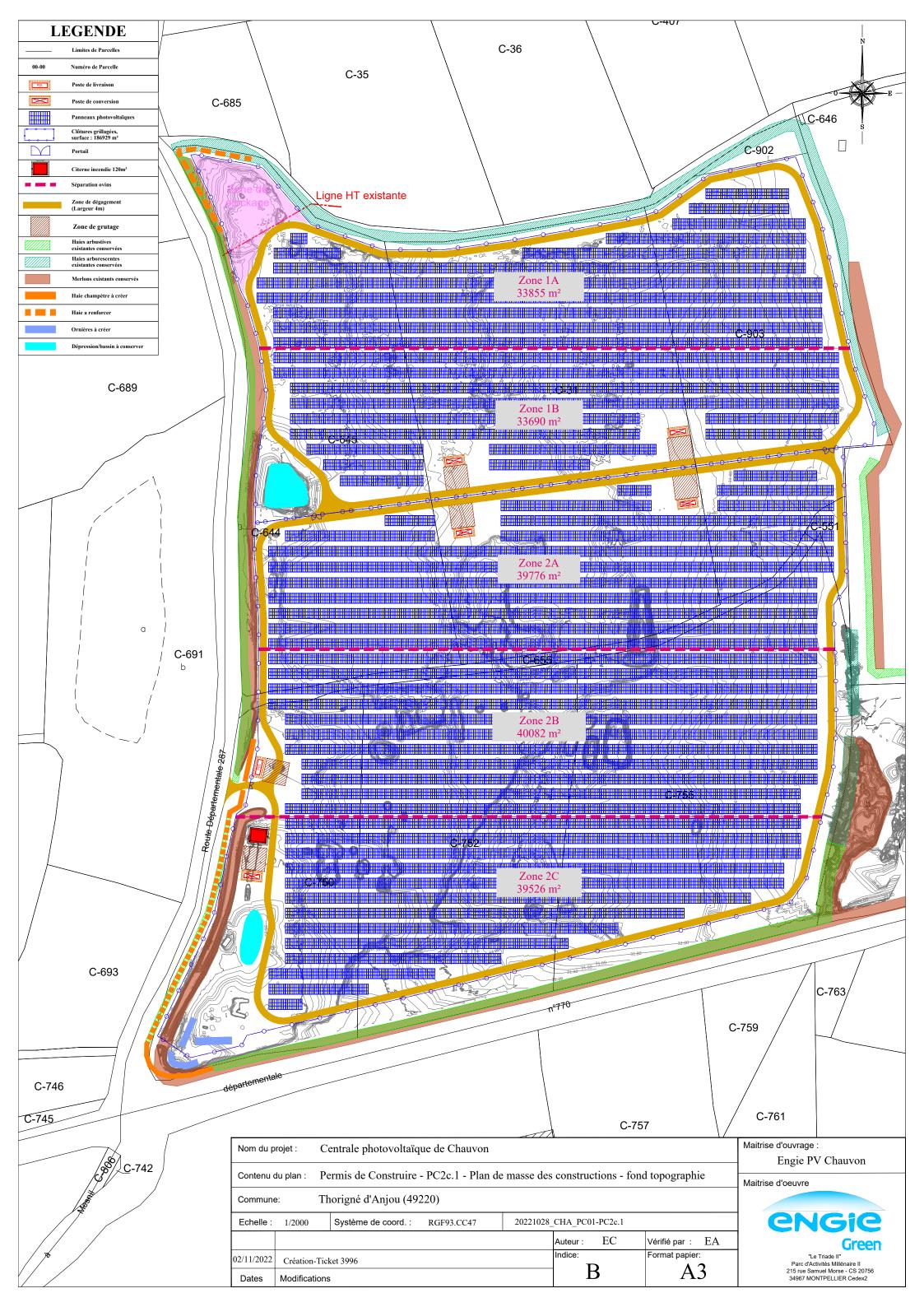
DATE	MODIFICATIONS	IND.
02/11/202	Création ticket n°3996	A
18/04/2023	Modifications - Ticket 4340	В

02/11/2022	

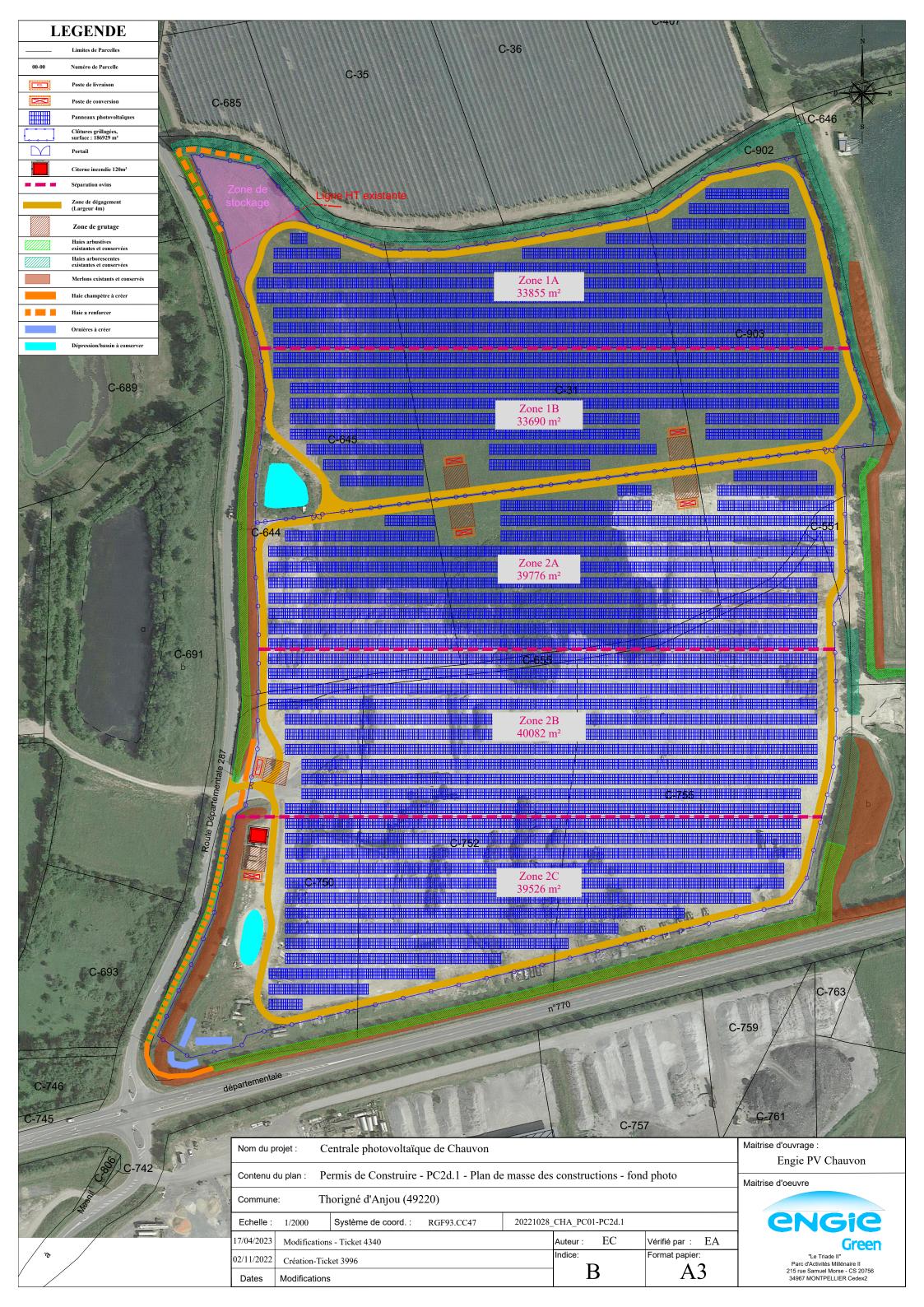




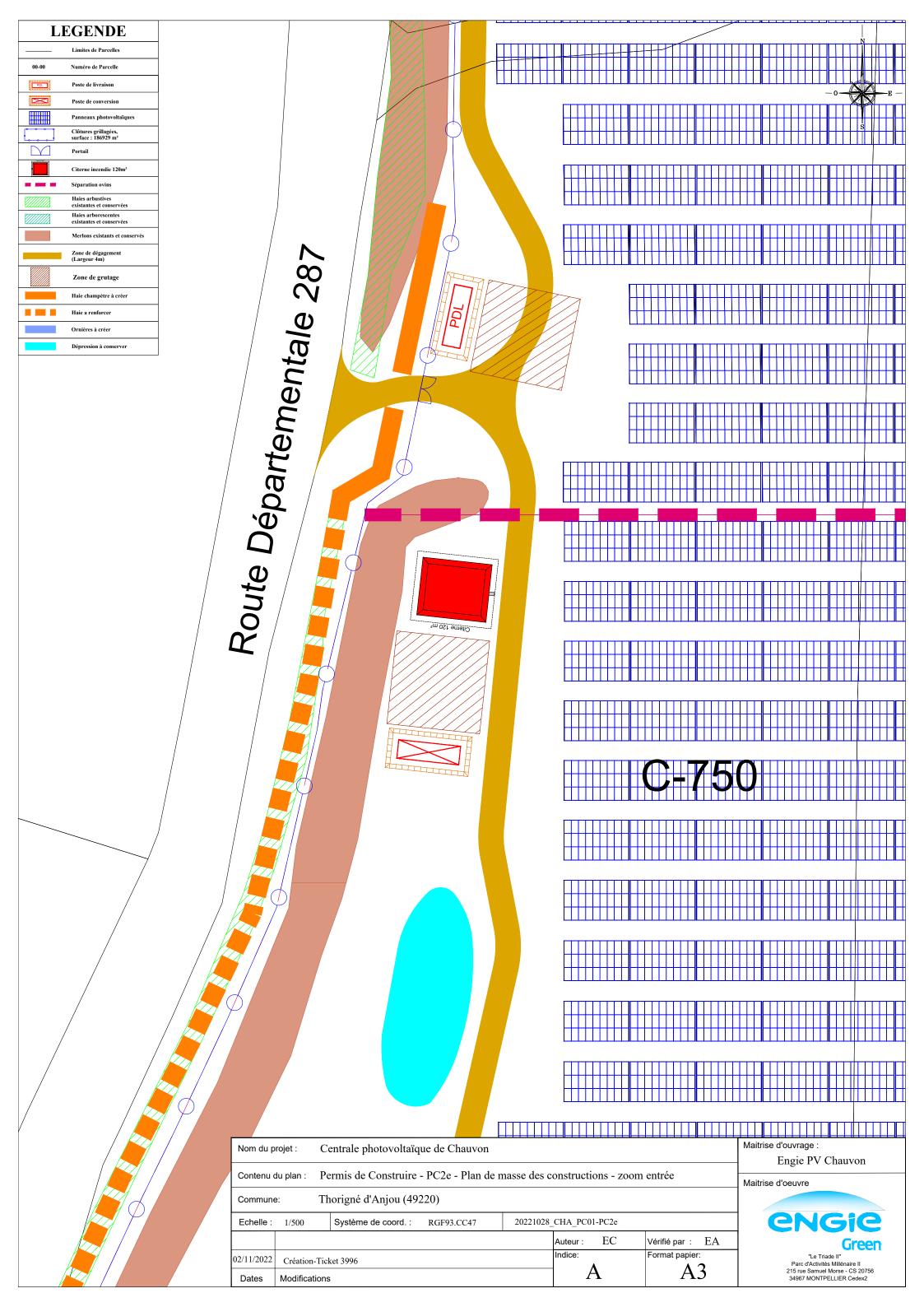




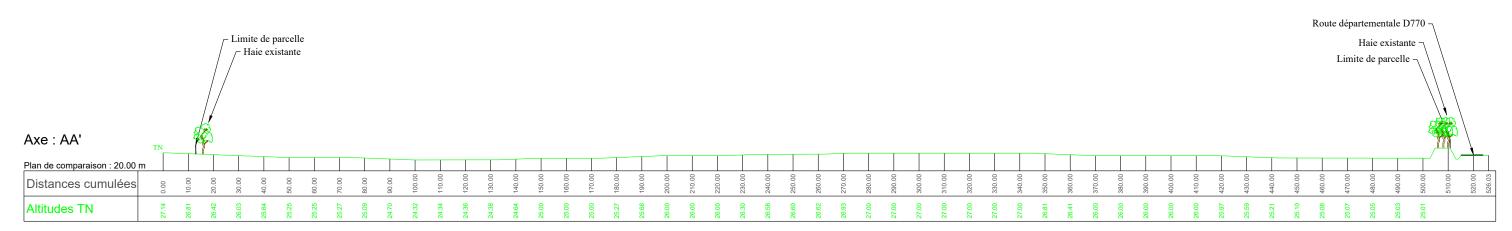




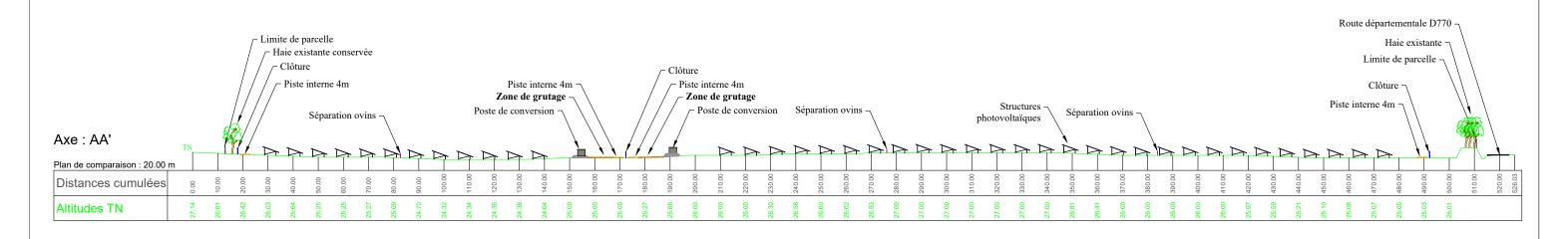


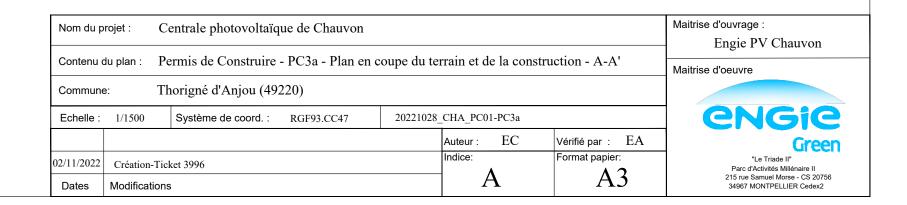


Centrale photovoltaïque de Chauvon - Coupe longitudinale A-A' Etat existant

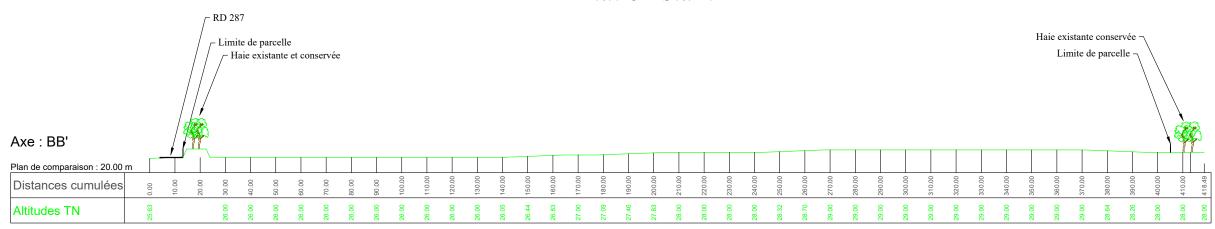


Centrale photovoltaïque de Chauvon - Coupe longitudinale A-A' Etat projeté

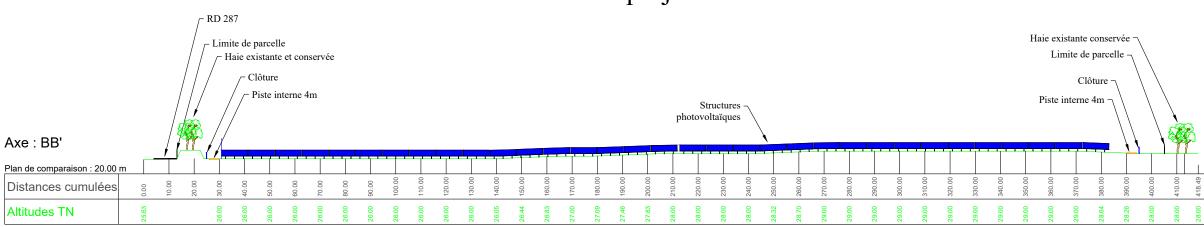




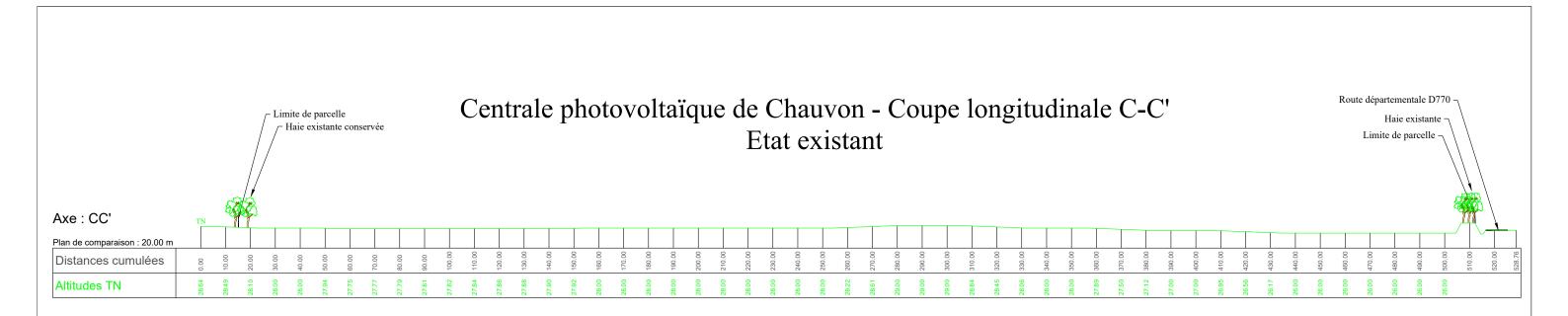
Centrale photovoltaïque de Chauvon - Coupe transversale B-B' Etat existant



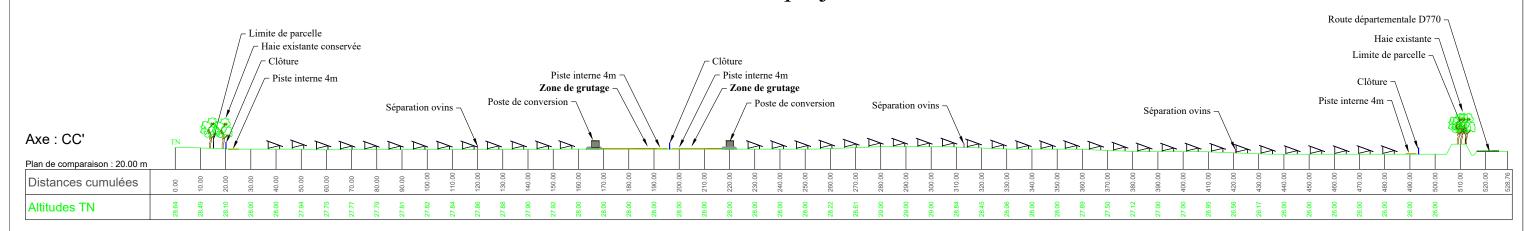
Centrale photovoltaïque de Chauvon - Coupe transversale B-B' Etat projeté

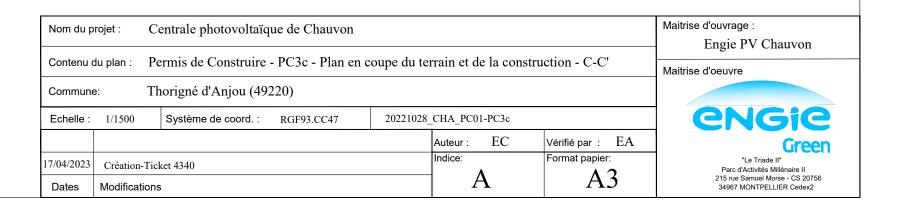


Nom du p	projet : Centrale photovoltaïque de Chauvon						Maitrise d'ouvrage :	
					Engie PV Chauvon			
Contenu	du plan :	Pei	rmis de Construire - PC3b - Plan en co	oupe du tei	rain et de la co	nstru	ction - B-B'	Maitrise d'oeuvre
Commune	ommune: Thorigné d'Anjou (49220)							
Echelle :	1/1500	0 Système de coord. : RGF93.CC47 20221028_CHA_PC01-PC3b					ENGIE	
					Auteur : EC		Vérifié par : EA	Green
02/11/2022	Création-	eation-Ticket 3996			Indice:		Format papier:	"Le Triade II" Parc d'Activités Millénaire II
Dates	Modification	ons			A		A3	215 rue Samuel Morse - CS 20756 34967 MONTPELLIER Cedex2

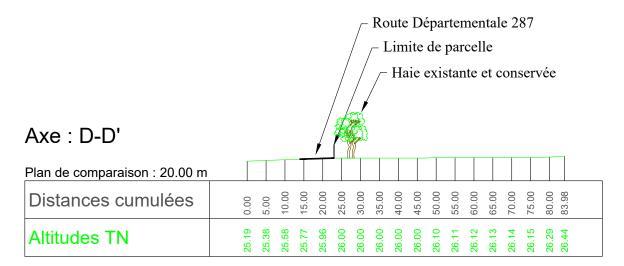


Centrale photovoltaïque de Chauvon - Coupe longitudinale C-C' Etat projeté

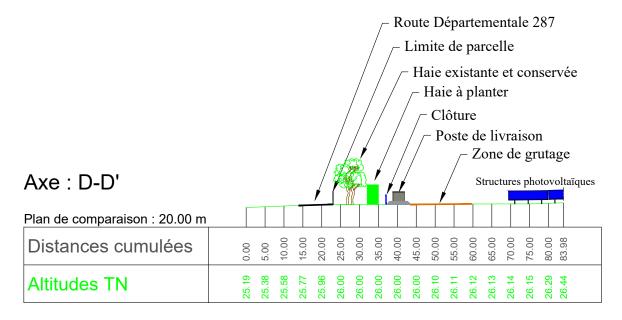




Centrale photovoltaïque de Chauvon - Coupe D-D' sur entrée du site Etat existant

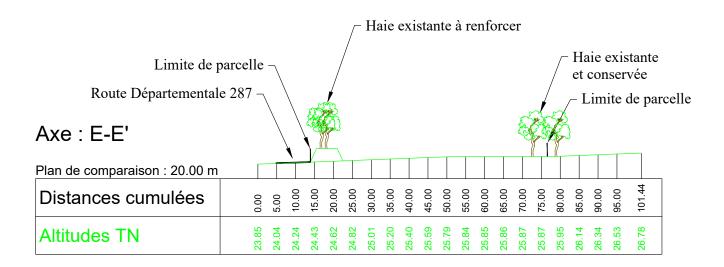


Centrale photovoltaïque de Chauvon - Coupe D-D' sur entrée du site Etat projeté

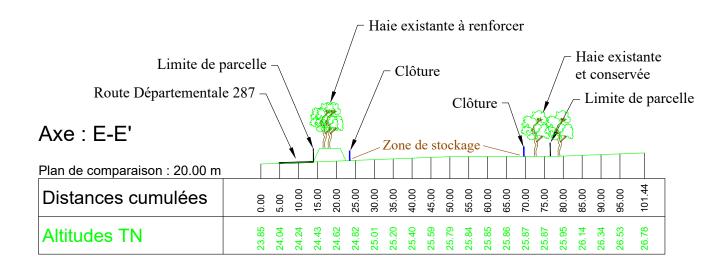


Nom du p	rojet :	ojet: Centrale photovoltaïque de Chauvon							Maitrise d'ouvrage :	
							Engie PV Chauvon			
Contenu o	du plan :	Pe	rmis de Construire - PC	3d - Coupe D-	D' sur entr	ee du sit	e 			Maitrise d'oeuvre
Commune	Commune: Thorigné d'Anjou (49220)									
Echelle :	1:1000	Système de coord. : RGF93.CC47 20221028_CHA_PC01-PC3d					engie			
						Auteur :	EC	Vérifié par :	EA	Green
17/04/2024	Création-T	ation-Ticket 4340			Indice:	\	Format papier	:	"Le Triade II" Parc d'Activités Millénaire II	
Dates	Modification	tions			F	I	\mid A.	3	215 rue Samuel Morse - CS 20756 34967 MONTPELLIER Cedex2	

Centrale photovoltaïque de Chauvon - Coupe E-E' sur zone de stockage Etat existant

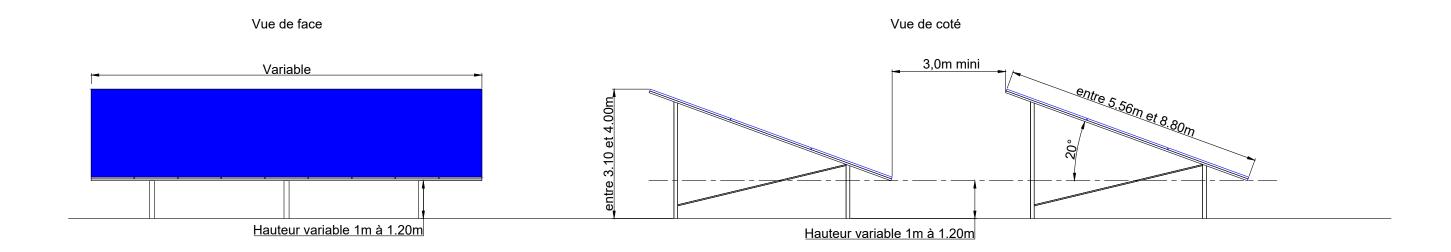


Centrale photovoltaïque de Chauvon - Coupe E-E' sur zone de stockage Etat projeté



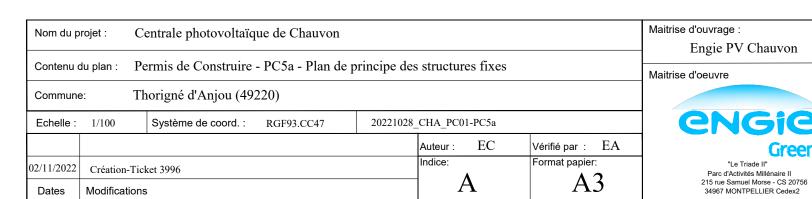
Nom du p	rojet: Centrale photovoltaïque de Chauvon								Maitrise d'ouvrage :	
Contenu o	Contenu du plan : Permis de Construire - PC3e - Coupe E-E' sur zone de stockage						Engie PV Chauvon Maitrise d'oeuvre			
Commune	Commune: Thorigné d'Anjou (49220)									
Echelle :	1:1000	00 Système de coord. : RGF93.CC47 20221028_CHA_PC01-PC3e				engie				
						Auteur :	EC	Vérifié par :	EA	Green
17/04/2023	Création-	tion-Ticket 4340			Indice:		Format papier:	•	"Le Triade II" Parc d'Activités Millénaire II	
Dates	Modification	ons				P	A	\mid A.	5	215 rue Samuel Morse - CS 20756 34967 MONTPELLIER Cedex2

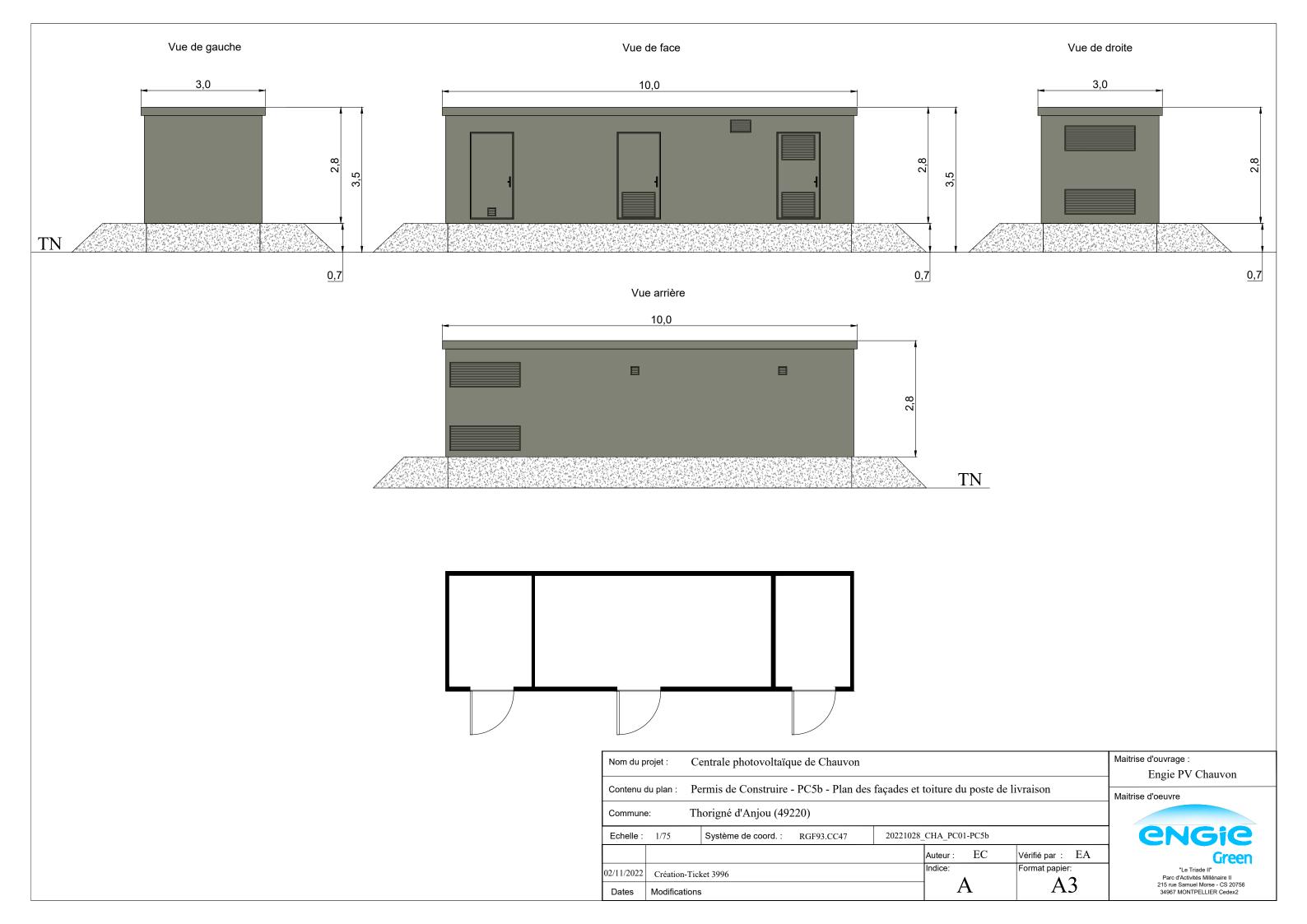
Détail stucture fixe

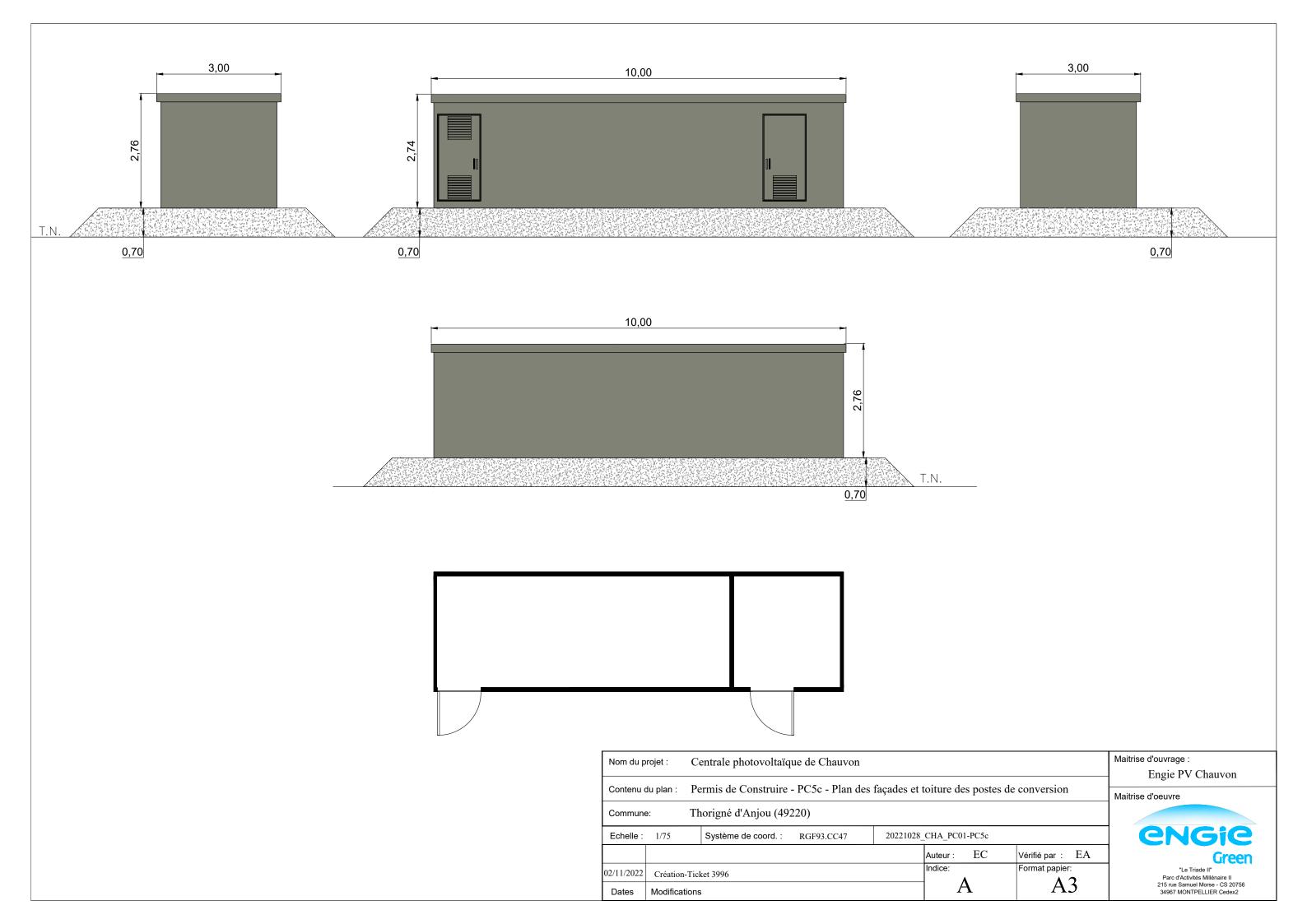


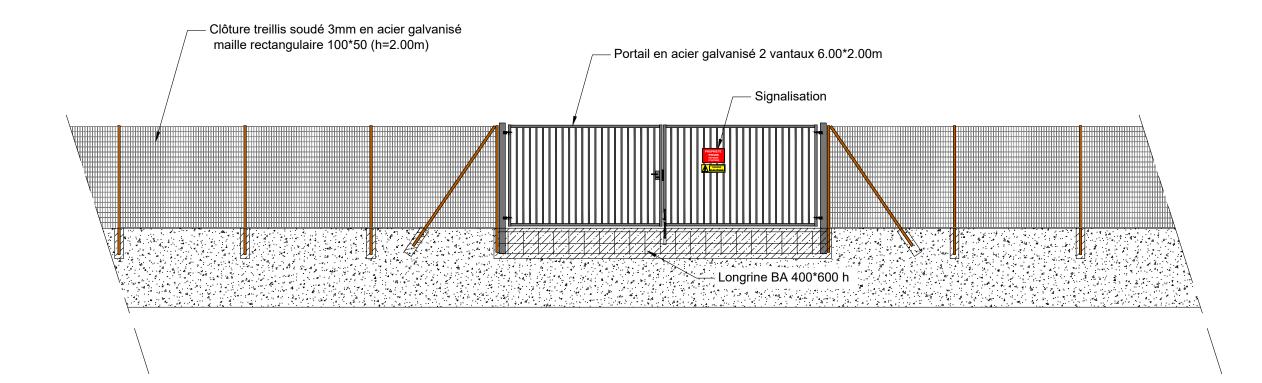
Vue de dessus

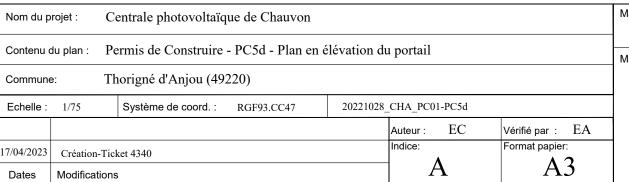












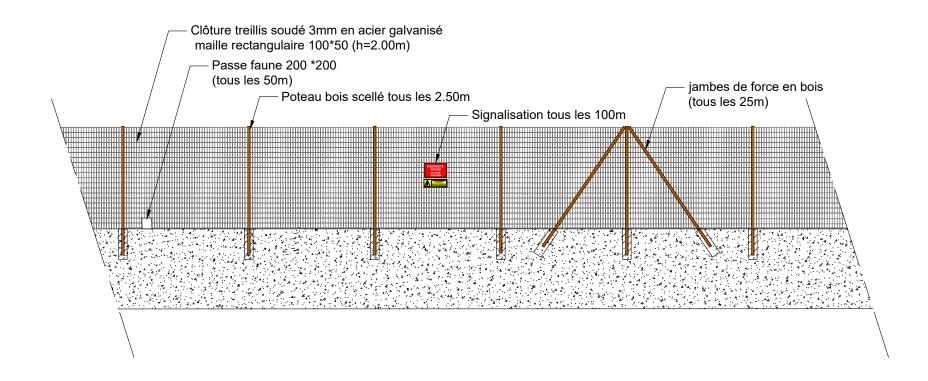
Maitrise d'ouvrage :

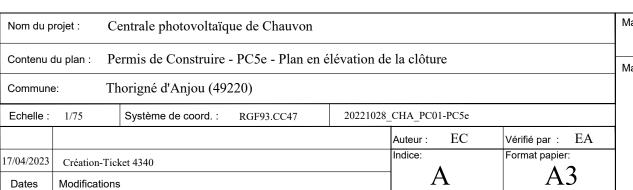
Engie PV Chauvon

Maitrise d'oeuvre



"Le Triade II"
Parc d'Activités Millénaire II
215 rue Samuel Morse - CS 20756
34967 MONTPELLIER Cedex2





Maitrise d'ouvrage :

Engie PV Chauvon

Maitrise d'oeuvre



"Le Triade II"
Parc d'Activités Millénaire II
215 rue Samuel Morse - CS 20756
34967 MONTPELLIER Cedex2





Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)

Notice descriptive





Numéro du projet :

Intitulé du projet : PV Thorigné d'Anjou

Intitulé du document : Notice descriptive

Version	Rédacteur NOM / Prénom	Vérificateur NOM / Prénom	Date d'envoi JJ/MM/AA	COMMENTAIRES Documents de référence / Description des modifications essentielles
vo	VG	ME	30/11/2022	Version initiale
V1	EA	YR	14/04/2023	Version complétée (demande de pièces manquantes)

Notice descriptiveProjet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)



Sommaire

1I	PC2 Complément d'information sur les plans de masse	1
	PC4 Présentation synthétique du projet et description du terrain plantation	1
2	2.1 Présentation du projet	1
2.1.1 2.1.2 2.1.3 2.1.4	Localisation Présentation technique Phasage des travaux de construction Focus sur l'entretien du site	2 6
2	2.2 Description du terrain	7
2.2.1 2.2.2 2.2.3	Généralités et caractéristiques agronomiques	8
	PC6 Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet onstruction dans son environnement	12
	PC7 Photographie permettant de situer le terrain dans ironnement proche	17
	PC8 Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage	22



Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)



Table des illustrations

Figure 1 : Situation géographique du projet	2
Figure 2 : Schéma du principe de la technologie photovoltaïque	3
Figure 3 : Plan de masse du projet – source : ENGIE GREEN	5
Figure 4 : Localisation des prises de vue – source : étude paysagère (PC11)	8
Figure 5 : Photographies du site – source : étude d'impact du projet (PC11)	9
Figure 6 : Carte des habitations les plus proches du site – source : ENGIE GREEN	
Figure 7 : Carte des impacts paysagers du projet après mesures d'intégration	11
Figure 8 : Cartes de la localisation et de l'orientation des points de prise de vue	12
Figure 9 : Insertion du projet dans son environnement depuis le point de vue 1 (vue rapprochée)	13
Figure 10 : Insertion du projet dans son environnement depuis le point de vue 8 (vue rapprochée)	14
Figure 11 : Insertion du projet dans son environnement depuis le point de vue 10 (vue rapprochée)	15
Figure 12 : Insertion du projet dans son environnement depuis le point de vue 17 (vue lointaine)	16
Figure 13 : Vue de l'environnement proche du projet depuis le point de vue 3	17
Figure 14 : Vue de l'environnement proche du projet depuis le point de vue 4	18
Figure 15 : Vue de l'environnement proche du projet depuis le point de vue 5	19
Figure 16 : Vue de l'environnement proche du projet depuis le point de vue 6	20
Figure 17 : Vue de l'environnement proche du projet depuis le point de vue 9	21
Figure 18 : Insertion du projet dans le paysage lointain depuis le point de vue 12	22
Figure 19 : Insertion du projet dans le paysage lointain depuis le point de vue 13	22
Figure 20 : Insertion du projet dans le paysage lointain depuis le point de vue 15	23
Figure 21 : Insertion du projet dans le paysage lointain depuis le point de vue 16	24
Figure 22 : Insertion du projet dans le paysage lointain depuis le point de vue 18	25

Table des tableaux

l ableau 1 : Informations administratives	1
Tableau 2 : Principaux chiffres du projet	4



Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)



1 PC2 COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES PLANS DE MASSE

Le plan de masse PC2a présente le tracé prévisionnel du raccordement électrique du projet de centrale solaire de Chauvon au poste source de Thorigné (Thorigné-d'Anjou).

Néanmoins, le choix technique du raccordement de la centrale, depuis le poste de livraison jusqu'au poste source, est sous la responsabilité d'Enedis (gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité). La demande de raccordement ne peut être réalisée qu'une fois le permis de construire de la centrale accordé, conformément à la procédure nationale d'Enedis. Ainsi, le maître d'ouvrage ne connaît pas à ce jour les modalités ni le tracé définitif de raccordement du projet au réseau public.

2 PC4 PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET ET DESCRIPTION DU TERRAIN D'IMPLANTATION

2.1 Présentation du projet

2.1.1 Localisation

Le site d'implantation se situe sur la commune de Thorigné-d'Anjou (49220) dans le département de Maine-et-Loire (Pays de la Loire), sur l'ancienne carrière du lieu-dit « Chauvon ». Cette carrière a fait l'objet d'une mise à l'arrêt définitive le 2 octobre 2019.

Le tableau suivant reprend les informations administratives concernant le site :

Région	Pays de la Loire
Département	49 Maine-et-Loire
Commune	Thorigné-d'Anjou
Lieu dit / adresse	Chauvon
Surface du projet	18,7 ha (surface clôturée)
Propriétaire	SARL Foncière du Chauvon
Section et parcelles concernées	Section 0C n° 31, 551, 645, 655, 750, 752, 755 et 903

Tableau 1: Informations administratives



Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)



L'accès au site s'effectue depuis la RD 287, sans aménagement nécessaire.

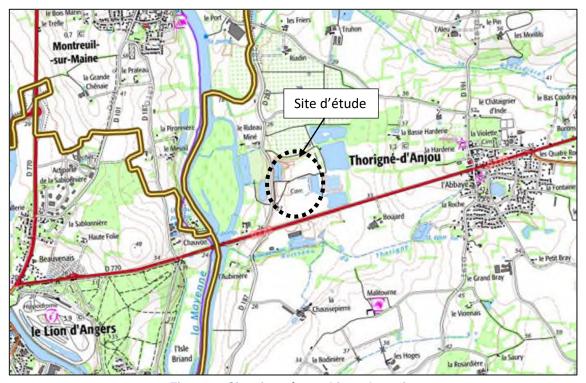


Figure 1 : Situation géographique du projet

Ce terrain présente des caractéristiques techniques optimales pour l'installation de panneaux photovoltaïques (pente faible, ensoleillement).

Par ailleurs, construire une centrale solaire photovoltaïque sur ce site industriel (ancienne carrière excavée puis remblayée avec des matériaux inertes; plateforme de tri et de recyclage de déchets du BTP) permettra de réhabiliter et de valoriser ces terrains dégradés. Le projet répond donc à la fois à un impératif de lutte contre le dérèglement climatique et la pollution, d'accélération de la transition énergétique des territoires et d'augmentation de la production d'électricité en France, tout en respectant une logique d'optimisation et de rationalisation de l'usage de l'espace.

Le projet de centrale solaire de Chauvon contribue à l'atteinte des objectifs européens, nationaux, régionaux et locaux en termes de développement des énergies renouvelables et de sécurisation de l'approvisionnement électrique du territoire.

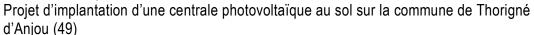
2.1.2 Présentation technique

L'opération consiste à installer un parc composé de 38 232 panneaux photovoltaïques de haut rendement sur des structures fixes. Les panneaux seront disposés en rangées de « tables » (groupes de panneaux), inclinées vers le sud et orientées est-ouest, dont le point haut n'excédera pas 4 m.

Ces panneaux seront arrimés au sol par l'intermédiaire de pieux enfoncés directement dans le sol. Si l'étude géotechnique, qui sera réalisée préalablement à la construction de la centrale, montre que le sol ne permet pas ce battage direct, les pieux seront insérés dans des trous préforés. Les interstices seront alors comblés par les matériaux extraits ou par des gravillons. Si la portance du sol n'est pas suffisante, les interstices pourront être comblés avec du béton. Enfin, en cas de pollution détectée dans le sol, des longrines en béton pourront être utilisées ponctuellement à la place des pieux.

Le site est découpé en deux zones (zone 1 : 12 879 panneaux et zone 2 : 25 353 panneaux) et cinq sous-zones (1A, 1B, 2A, 2B et 2C), représentant une emprise clôturée totale de 18,7 ha sur la commune de Thorigné-d'Anjou. Ce découpage est notamment lié au mode d'entretien de la végétation sous les panneaux solaires, qui sera assuré par la présence de moutons en pâturage tournant sur le







site (cf. 1.1.4 Focus sur l'entretien du site). Chaque sous-zone sera donc délimitée à l'intérieur du site à l'aide de clôtures agricoles.

Le projet nécessite également l'installation de 5 postes de conversion, pour élever la tension de l'électricité produite par les panneaux solaires, et d'un poste de livraison, pour injecter cette électricité sur le réseau public de distribution. En effet, la technologie solaire photovoltaïque permet de transformer l'énergie solaire en électricité pouvant être injectée sur le réseau public, comme illustré par le schéma suivant :

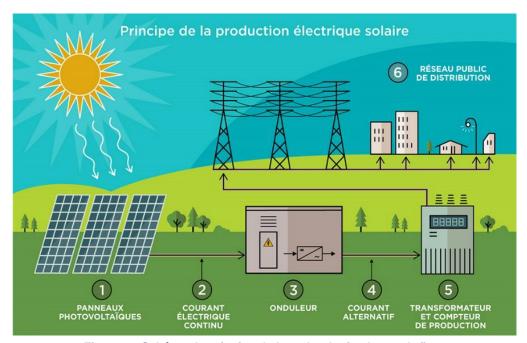
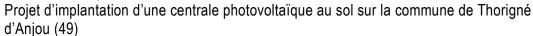


Figure 2 : Schéma du principe de la technologie photovoltaïque

La centrale solaire sera également dotée d'une citerne d'eau de 120 m3 destinée à la protection incendie, matérialisée sur les plans du projet. Elle sera installée à droite de l'entrée du site.

L'ensemble de ces installations sera ceint par une clôture afin d'éviter les intrusions, pour protéger la sécurité des personnes et du parc photovoltaïque.







Les chiffres principaux du projet sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

	Synthèse du projet
Terrain	 Type de terrain : ancienne carrière Emprise foncière (surface clôturée) : 18,7 ha Surface totale des panneaux solaires : environ 9,8 ha Emprise des panneaux solaires au sol : environ 9,2 ha
Installation	 Centrale photovoltaïque de 21,5 mégawatts-crêtes (MWc)
Spécificités techniques	 38 232 modules photovoltaïques de type silicium monocristallin ou couche mince Implantation des panneaux sur des structures fixes (1 416 structures) Puissance unitaire du module : environ 560 Wc Dimensions envisagées des modules : 2,256 x 1,133 m (27 modules par table) 5 postes de transformation de 30 m² (10 m de long, 3 m de large et 3,50 m de haut) 1 poste de livraison électrique de 30 m² (10 m de long, 3 m de large et 3,50 m de haut) Point haut des tables : 4,0 m maximum Point bas des tables : 1,0 m minimum Ecartement entre les rangées de tables : 3,0 m minimum
Production et Équivalent en termes de personnes alimentées	 Une production d'énergie annuelle estimée à 26 000 MWh/an¹ Équivalent en termes de personnes alimentées en électricité par an : 12 000 personnes
Quantité de CO ₂ évitée	 Environ 6 202 tonnes eqCO₂ évitées par an par rapport à la quantité moyenne de CO₂ émise par kWh produit en France²

Tableau 2 : Principaux chiffres du projet

A noter que le nombre et les dimensions des modules solaires ci-dessus énoncés pourront être amenés à évoluer, en restant dans des ordres de grandeur similaires, du fait de la progression des technologies photovoltaïques disponibles. En particulier, le panneau retenu pour la réalisation du calepinage (simulation de la répartition des modules au sein de la centrale solaire) et des plans est de type silicium monocristallin, mais des panneaux de type couche mince pourront éventuellement être privilégiés.

² Hypothèse calculée à partir de l'étude Artélys « Analyse de l'impact climat de capacités additionnelles solaires photovoltaïques en France à horizon 2030 » (mars 2020). Cette étude permet une estimation d'environ 238 g eqCO₂ évités par kWh photovoltaïque produit.



¹ Source : étude de productible PVsyst, ENGIE GREEN.

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)



Le plan de masse des installations projetées est présenté sur la figure suivante :

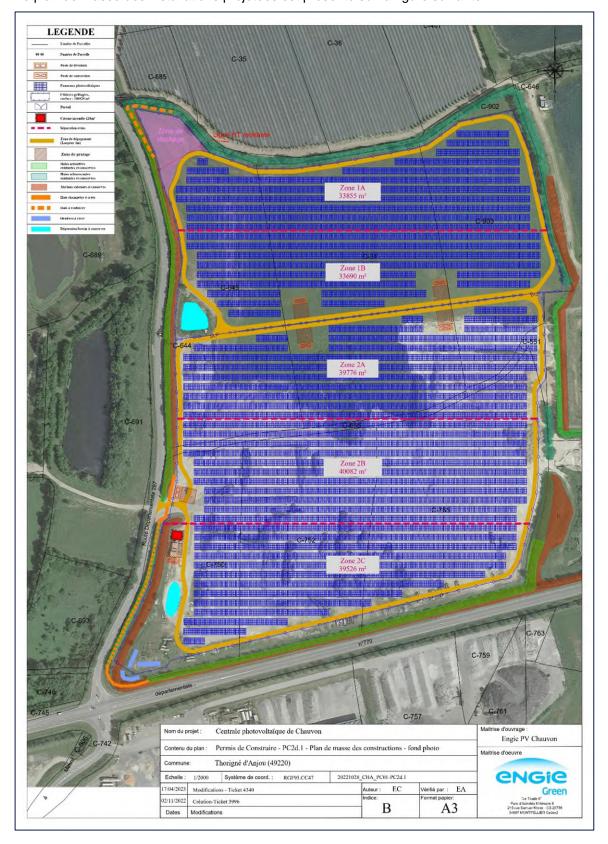


Figure 3 : Plan de masse du projet – source : ENGIE GREEN



Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)



2.1.3 Phasage des travaux de construction

Les travaux de construction de la centrale solaire devraient durer 12 mois environ. Ils s'effectueront de la manière suivante :

- o aménagement des accès au parc ;
- o création de la zone de chantier ;
- o travail en surface des sols (enlevage de la fine couche de végétation) ;
- pose des fondations et des structures ;
- o pose des panneaux photovoltaïques ;
- o pose des câbles ;
- opose des onduleurs, des postes de transformation et du poste de livraison ;
- raccordement au poste source électrique ;
- o tests et mise en service;
- réensemencement du site en prairie.

2.1.4 Focus sur l'entretien du site

La végétation poussant sur le site, en-dessous et entre les tables de panneaux, sera entretenue par des moutons en pâturage. Aucun produit désherbant ne sera donc utilisé sur le site et le recours à la fauche mécanique sera évité au maximum.

Afin de garantir un entretien optimal de la végétation, sans zone délaissée par les moutons ni surpâturage, un système de pâturage tournant dynamique a été dimensionné. Le site sera divisé en huit sous-zones clôturées, appelées « paddocks », au travers desquelles les moutons seront dirigés l'une après l'autre, selon un rythme défini. Cette organisation permettra d'assurer une pression uniforme sur toute la végétation du site, tout en laissant des temps de régénération à la prairie.

Les modalités précises du pâturage tournant (calcul de la quantité de ressource fourragère disponible, nombre de moutons à installer sur le site selon les périodes de l'année, rythme de rotation, organisation dans l'espace, etc) sont définies dans une étude de faisabilité (cf. Annexe 7 de l'étude d'impact, pièce PC11), réalisée par M. Xavier BARAT, ingénieur conseil spécialisé en agriculture écologique. Les caractéristiques du site de Chauvon ont été analysées afin de dimensionner le système de pâturage le plus adapté : climat et météorologie, structure du terrain, composition des sols et capacité de production.

Ainsi, entre 65 et 80 moutons seront présents sur le site de la centrale solaire photovoltaïque de Chauvon pour l'entretien de la végétation, du printemps au milieu de l'été, puis à l'automne. Pour cela, le porteur de projet a contractualisé avec un élevage ovin implanté sur la commune de Thorigné-d'Anjou.

La surface totale à pâturer représente environ 14,7 hectares. En effet, une zone d'environ 4 hectares au sud du site ne sera pas recouverte par la prairie mais maintenue en terrain nu, afin de favoriser la nidification et la reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux nichant au sol (cf. Volet naturaliste de l'étude d'impact, pièce PC11).

La zone de stockage prévue par le porteur de projet au nord-ouest du site, destinée à entreposer du matériel durant les travaux de construction, sera ensuite transformée en parc de rétention pour permettre à l'éleveur de rassembler ses moutons, avant leur transport par véhicule par exemple.

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)



2.2 Description du terrain

2.2.1 Généralités et caractéristiques agronomiques

Le projet de centrale solaire de Chauvon est implanté sur l'emprise d'une ancienne carrière de graves et sable alluvionnaire, exploitée par l'entreprise Luc Durand de 1991 à 2019 et aujourd'hui remblayée. Cette carrière s'étendait sur une superficie totale d'environ 20 hectares.

Conformément à l'arrêté préfectoral d'autorisation de la carrière, le <u>tiers nord du site</u> (environ 7 ha) a fait l'objet d'une remise en état à vocation agricole, avec régalage de terre végétale. A noter que depuis cette remise en état, aucun exploitant agricole ne s'est installé sur ces terrains ni n'a souhaité les utiliser. Une prairie dégradée s'y est développée.

Les <u>deux tiers sud du site</u> (environ 13 ha), après remblaiement, ont quant à eux été reconvertis en plateforme ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) de tri et de valorisation de déchets du BTP. Cette plateforme est encore en activité mais sera mise à l'arrêt avant le chantier de construction de la centrale photovoltaïque. La remise en état prévue pour cette partie du site consiste en la construction d'une ferme solaire photovoltaïque associée à de l'agropastoralisme ovin.

En prévision de cette remise en état, la terre végétale devant être régalée sur les 13 hectares sud a été stockée sur la zone nord. Une surépaisseur temporaire de terre végétale a donc été créée à cet endroit. Actuellement, ce surplus est progressivement étalé vers le sud, l'activité de la plateforme de tri étant arrêtée par étapes successives.

Dans le cadre du projet de centrale solaire de Chauvon, un diagnostic du potentiel agronomique des sols du tiers nord du site a été réalisé en 2020 par le bureau d'études Synergis Environnement, avec prélèvements et analyse d'échantillons de terre.

Dans son étude (cf. Annexe 6 de l'étude d'impact, pièce PC11), Synergis distingue la situation observable en 2020, avec présence d'une surépaisseur de terre végétale au nord, de la situation à terme, après remise en état complète du site. Ainsi, en 2020, les analyses montraient que 31% des sols de la zone nord possédaient un potentiel agronomique qualifié de « moyen », du fait de leur surépaisseur temporaire. Le potentiel agronomique des autres sols était évalué comme « faible ».

En simulant la disparition de 30 à 50 cm de cette surépaisseur de terre végétale, qui sera régalée au sud pour la remise en état de la plateforme ICPE (conformément à l'arrêté préfectoral d'enregistrement n°DIDD-2019-240 du 4 septembre 2019, accordé à la société D&L ENROMAT, exploitant la plateforme de tri), Synergis conclut à un potentiel agronomique « faible » pour l'ensemble des sols des 7 hectares de la zone nord.

Par ailleurs, les études montrent qu'il serait impossible de drainer ces parcelles ; d'une part, car la couche de terre végétale présente est trop mince, d'autre part, car il s'agit de terrains remblayés qui se tassent, ce qui pourrait provoquer la casse des drains. Or, drainer cette zone serait indispensable pour pouvoir la cultiver (cf. Annexes 6 et 7 de l'étude d'impact, pièce PC11).

Ainsi, selon les études agronomiques et agricoles menées, il est impossible de faire pousser autre chose qu'une prairie sur cette zone. De plus, les rendements prévisionnels y sont trop faibles pour qu'il soit intéressant pour un exploitant agricole de s'y implanter (cf. Annexe 6 de l'étude d'impact, pièce PC11).

Au vu de ces éléments, l'utilisation du tiers nord de l'ancienne carrière de Chauvon pour l'agriculture ne serait pas viable. La construction d'une centrale solaire et la production d'électricité renouvelable sur l'ensemble du site, telle que prévue dans les conditions de remise en état de la plateforme de tri ICPE, apparaît comme l'usage le plus pertinent et le plus efficient de cet espace. C'est pourquoi le projet de centrale solaire inclut la zone nord du site, malgré sa remise en état agricole prescrite.

Néanmoins, l'utilisation du site du projet par un éleveur ovin partenaire, pour l'entretien de la prairie sous les panneaux solaires, est rendue possible dans la mesure où ENGIE Green financera l'intégralité de l'agrandissement de cette exploitation agricole, y compris l'achat de moutons supplémentaires et du matériel nécessaire (semences, clôtures, abreuvoirs, bétaillère...).

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)

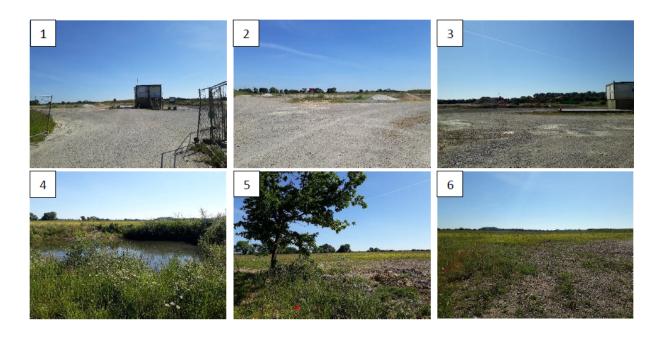


2.2.2 Reportage photographique du site et ses abords

Les photographies suivantes ont été prises le 20 mai 2020. Elles permettent d'avoir une vision d'ensemble du site d'étude. La localisation des prises de vue est indiquée sur la figure suivante.



Figure 4 : Localisation des prises de vue – source : étude paysagère (PC11)



Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)



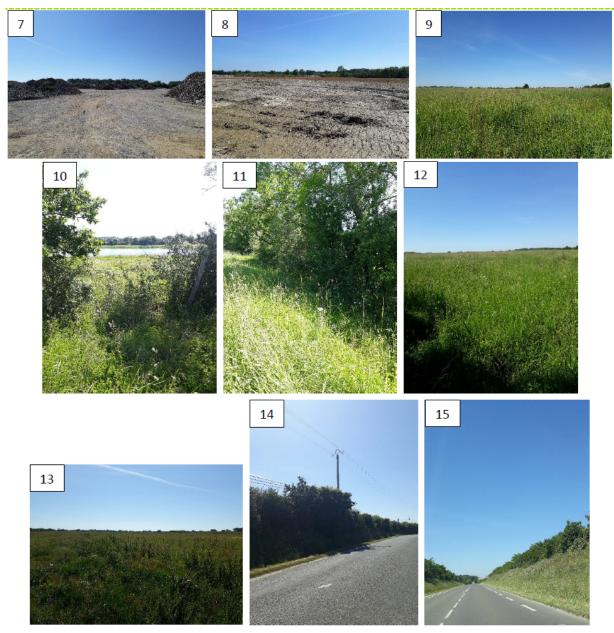


Figure 5 : Photographies du site – source : étude d'impact du projet (PC11)

2.2.3 Insertion paysagère du projet

Cette partie reprend l'étude paysagère du projet, conduite sur le site en 2020 et dont le contenu détaillé est également présenté dans l'étude d'impact (cf. Volet paysager et Annexe 5 de l'étude d'impact, pièce PC11).

La configuration du site d'implantation du projet lui permet de bénéficier d'une bonne insertion paysagère, avec très peu de vues possibles sur la centrale solaire depuis l'extérieur.

En effet, le relief relativement marqué et la végétation de ce territoire angevin (végétation de milieu humide des bords de la Mayenne, boisements épars, haies bocagères, vergers...) ferment la plupart des vues lointaines sur la centrale.

Le site de l'ancienne carrière de Chauvon est lui-même entouré d'un écrin de végétation sur toute sa périphérie, composé de haies arbustives ou arborescentes relativement hautes et denses, qui limite

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)



fortement les points de vue possibles depuis les alentours. Ces haies sont couplées par endroits à des merlons, voire plantées directement sur ces talus, ce qui renforce l'effet d'écran.

Enfin, les environs du site sont peu habités, comme le montre le plan ci-dessous :

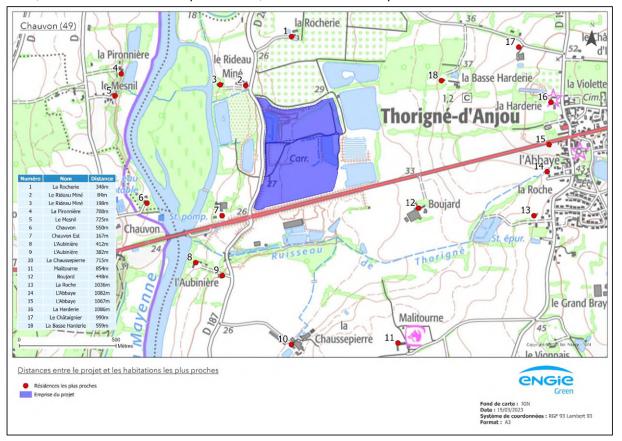


Figure 6 : Carte des habitations les plus proches du site – source : ENGIE GREEN

Afin de garantir une intégration paysagère optimale de la centrale solaire dans son environnement, plusieurs actions et mesures seront également mises en œuvre par le maître d'ouvrage :

- Conservation et entretien de l'ensemble des haies et merlons existant autour du site,
- Densification de certaines haies (cf. Figure 3),
- Plantation de tronçons de haies mélangées supplémentaires (cf. Figure 3) :
 - o Au niveau de l'entrée du site, pour réduire son envergure,
 - o Au niveau du croisement entre la RD 770 et la RD 287,
- Traitement adapté des clôtures, du portail d'entrée et des postes, avec une teinte similaire et neutre (tons gris), qui ne contrastera pas avec le paysage environnant,
- Choix d'une clôture en acier galvanisé avec des poteaux en bois,
- Implantation de la clôture périphérique à l'arrière des haies et/ou des merlons,
- Dessin d'implantation des panneaux et des pistes d'accès avec des contours souples,
- Absence d'éclairage.

Les essences plantées pour la densification et la création de haies seront des essences locales (le noisetier, l'orme, le merisier, le prunellier, l'ajonc, le genêt, l'alisier, le châtaignier, le chêne pédonculé, le bouleau, le troène, l'églantier, l'érable champêtre, le cornouiller, etc).

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)



Après mise en œuvre de ces mesures, la centrale solaire ne sera plus visible que depuis quatre points de vue et de manière limitée, comme le montre la carte suivante :



Figure 7 : Carte des impacts paysagers du projet après mesures d'intégration

Des photographies prises depuis ces 4 points de vue, ainsi que les simulations des vues correspondantes après construction de la centrale et application des mesures d'intégration paysagère, sont disponibles ci-dessous (pièces PC6, 7 et 8).

Le parc photovoltaïque ne sera visible depuis aucun autre point de vue. Dès lors, il n'est pas pertinent de présenter d'autres photographies dans la pièce PC6 pour en faire une analyse comparative avant / après construction de la centrale.



3 PC6 DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET DE CONSTRUCTION DANS SON ENVIRONNEMENT

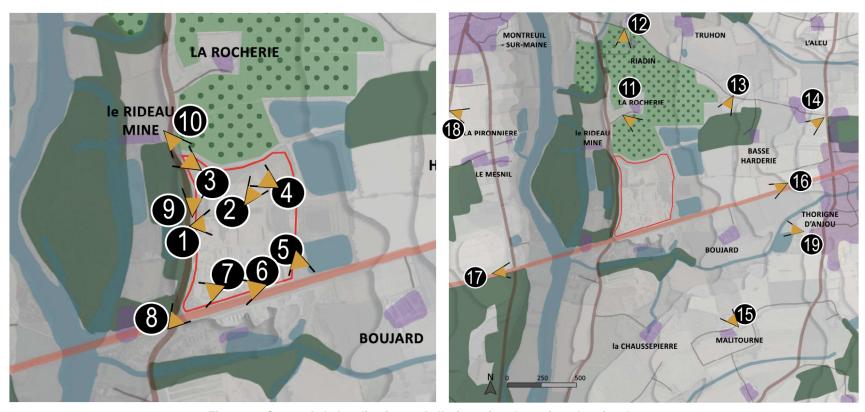


Figure 8 : Cartes de la localisation et de l'orientation des points de prise de vue







Figure 9 : Insertion du projet dans son environnement depuis le point de vue 1 (vue rapprochée) Visualisation de l'entrée du site depuis la RD 287







8

Figure 10 : Insertion du projet dans son environnement depuis le point de vue 8 (vue rapprochée)

Visualisation de l'angle sud-ouest du site depuis la RD 770 (à l'embranchement avec la RD 287)









Figure 11 : Insertion du projet dans son environnement depuis le point de vue 10 (vue rapprochée) Visualisation de l'angle nord-ouest du site depuis l'entrée du lieu-dit Le Rideau Miné







Figure 12 : Insertion du projet dans son environnement depuis le point de vue 17 (vue lointaine)

Visualisation du site depuis la RD 770 en provenance du Lion d'Angers (éloignement de 1,3 km du site d'étude)



4 PC7 PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE





Figure 13 : Vue de l'environnement proche du projet depuis le point de vue 3 Photo prise depuis l'intérieur du site en direction du lieu-dit Le Rideau Miné, présentant l'angle nord-ouest du terrain







Figure 14 : Vue de l'environnement proche du projet depuis le point de vue 4 Photo prise depuis l'intérieur du site, présentant le nord du terrain





5

Figure 15 : Vue de l'environnement proche du projet depuis le point de vue 5 Photo prise depuis l'intérieur du site, présentant la lisière est du terrain







Figure 16 : Vue de l'environnement proche du projet depuis le point de vue 6 Photo prise depuis l'intérieur du site, présentant la lisière sud du terrain



Site d'étude imperceptible derrière la haie le ceinturar

9

Figure 17 : Vue de l'environnement proche du projet depuis le point de vue 9 Photo prise depuis la RD 287, présentant la lisière extérieure ouest du terrain



5 PC8 PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN







Figure 18 : Insertion du projet dans le paysage lointain depuis le point de vue 12 Photo prise depuis la voie menant au lieu-dit Riadin



Figure 19 : Insertion du projet dans le paysage lointain depuis le point de vue 13 Photo prise depuis la voie communale conduisant à l'entrée nord du bourg de Thorigné-d'Anjou

Notice descriptive

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)





15

Figure 20 : Insertion du projet dans le paysage lointain depuis le point de vue 15 Photo prise depuis le lieu-dit Malitourne



Route Départementale D770



16

Figure 21 : Insertion du projet dans le paysage lointain depuis le point de vue 16 Photo prise depuis la RD 770 à la sortie de Thorigné-d'Anjou

Notice descriptive

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Thorigné d'Anjou (49)





18

Figure 22 : Insertion du projet dans le paysage lointain depuis le point de vue 18 Photo prise depuis la RD 101 avant Montreuil-sur-Maine